



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES NEUF MOIS

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
A. Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
B. Analyse budgétaire.....	3
C. Utilisation des crédits parlementaires.....	5
D. Dépenses d'immobilisations corporelles.....	6
E. Sommaire de l'état de la situation financière.....	6
F. Risques et stratégies d'atténuation.....	6
G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	8
Déclaration de responsabilité de la direction.....	9
État de la situation financière.....	10
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	11
État de la variation des actifs financiers nets.....	12
État des flux de trésorerie.....	13
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	14

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les résultats financiers pour la période de neuf mois clos le 31 décembre 2022 ont résulté en un surplus de 77,0 M\$. Ce surplus s'explique principalement par un excédent en immobilisations de 71,2 M\$ surtout en raison d'un gain sur cession de 28,3 M\$ pour la disposition d'une propriété aux plaines LeBreton en avril 2022, ainsi que par une différence temporelle entre les crédits parlementaires pour les immobilisations perçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 42,9 M\$. De plus, la CCN a reçu 5,6 M\$ de plus en revenus d'intérêts et un montant de 0,7 M\$ pour un règlement lié aux clauses restrictives de la transaction Alta Vista.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 17,0 M\$, ou 32,8 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- L'augmentation du gain sur cession de 10,7 M\$, ou 60,5 % pour atteindre 28,3 M\$;
- L'augmentation des revenus d'intérêts de 5,6 M\$, ou 392,9 % pour atteindre 7,0 M\$;
- L'augmentation des recouvrements de 0,7 M\$, ou 18,9 % pour atteindre 4,7 M\$;
- L'augmentation des autres revenus de 0,7 M\$, ou 16,2 % pour atteindre 4,8 M\$.

Partiellement contrebalancé par:

- La diminution des opérations de location de 0,5 M\$, ou 2,2 % pour atteindre 20,2 M\$;
- La diminution des frais d'accès aux usagers de 0,2 M\$, ou 4,8 % pour atteindre 3,9 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6,7 M\$, ou 6,6 %, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 5,9 M\$, ou 7,9 %, pour atteindre 80,2 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 0,5 M\$, ou 2,3 %, pour atteindre 24,0 M\$;
- La planification a augmenté de 0,3 M\$, ou 8,4%, pour atteindre 4,1 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a diminué de 0,7 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 116,3 M\$. Les résultats par les principales catégories de crédits parlementaires sont comme suit :

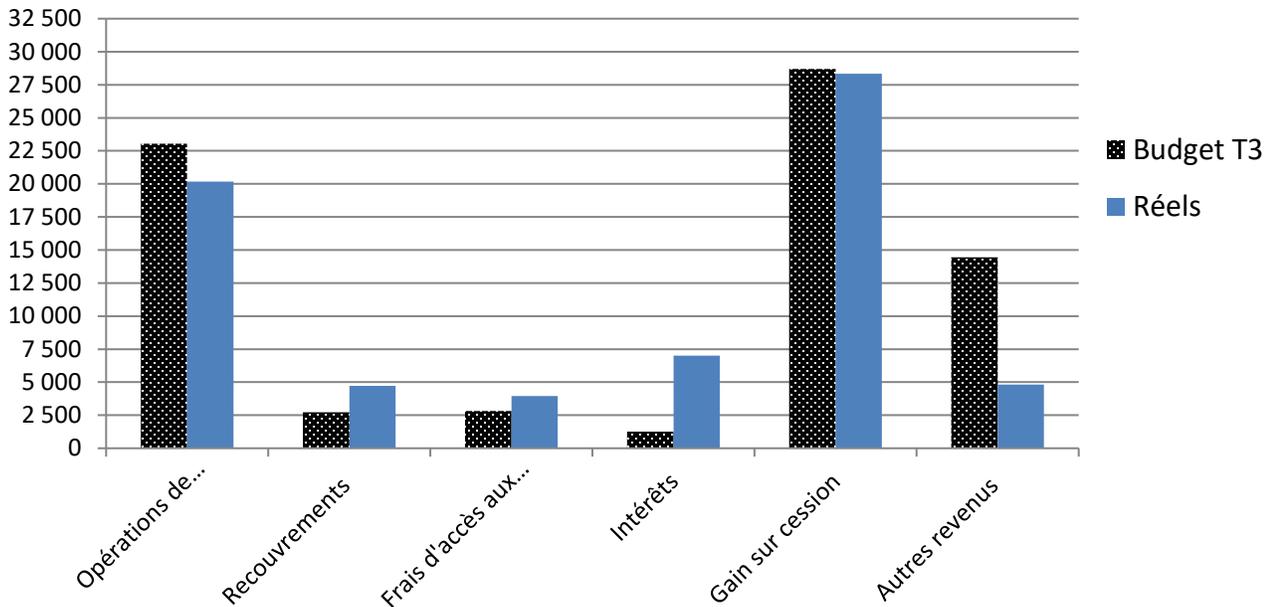
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 3,6 M\$, ou 6,8 %, pour atteindre 56,9 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 4,3 M\$, ou 6,7 %, pour atteindre 59,4 M\$.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2022-2023 comprend des éléments non-récurrents tels que les gains sur cession, les contributions et recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 35,1 M\$ comptabilisés à la fin du troisième trimestre, soit 72,4 % du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 33,9 M\$ ou 86,3 % du budget annuel au 31 décembre 2022.

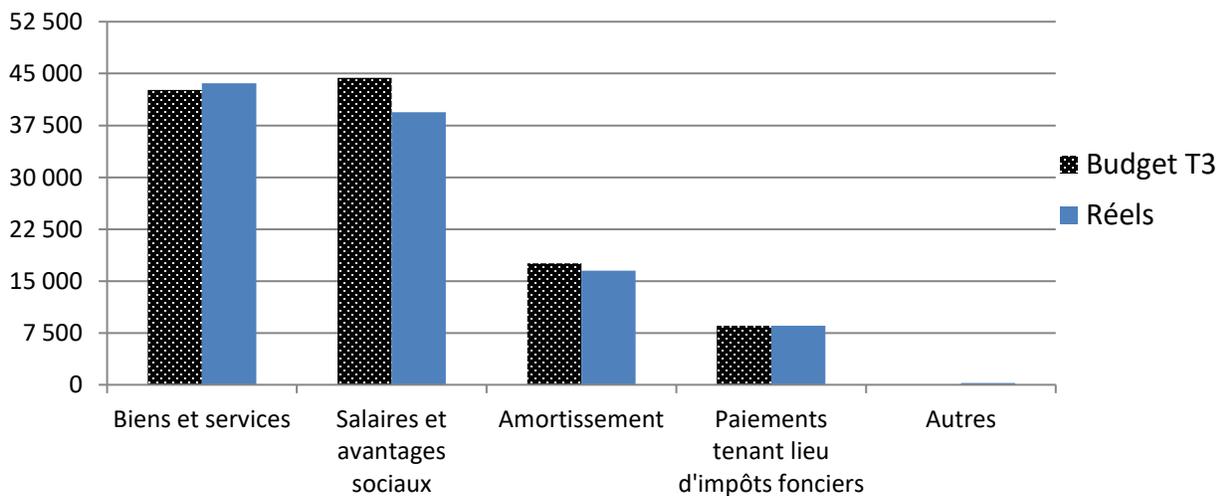
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 69,0 M\$ en date du troisième trimestre comparativement au budget de 87,7 M\$. Les revenus d'intérêts, les recouvrements et les frais d'accès aux usagers sont supérieurs au budget, tandis que les opérations de location et les autres revenus sont sous le budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 108,3 M\$ en date du troisième trimestre comparativement au budget de 113,1 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable aux économies salariales de 4,9 M\$ à ce jour en raison des postes vacants et du surplus d'amortissement de 1,1 M\$, contrebalancé en partie par un déficit en biens et services de 1,0 M\$.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 116,3 M\$, ou 59,6 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 31 décembre 2022. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ci-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Vote	Budget anuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses (1)	Prévision d'ici mars 2023
Crédits pour les charges d'exploitation	83 720	56 907	68.0%	-	18 968
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	5 459	5 459
<i>sous-total</i>	83 720	56 907	68.0%	5 459	24 427
Crédits pour les immobilisations corporelles	111 341	58 756	52.8%	-	19 585
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	33 000	33 000
Appropriations différées	-	654	-	-	-
<i>sous-total</i>	111 341	59 410	52.8%	33 000	52 585
Total	195 061	116 317	59.6%	38 459	77 012

(1) : Le budget supplémentaire des dépenses a été approuvé en janvier 2023.

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 31 décembre 2022 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)	Réel
Routes et ponts	
Réfection du pont Champlain et de pont Portage	3 120
Propriétés historiques	
Résidences officielles, Promenade Sussex	3 373
Propriétés locatives	954
Mise en valeur de propriétés	
Réaménagement des plaines LeBreton	1 492
Actifs verts	
Réaménagement de la pointe Nepean; animation des berges, Pavillon de la rivière de la capitale nationale; aménagement du parc riverain de la berge sud	22 460
Équipement	75
Acquisitions de biens immobiliers	730
Autres	7,945
Total réel 2022-2023 T.3	40 149
Total réel 2021-2022 T.3	56 503
Variance	16 354
Budget 2022-2023	185 381
% atteint	22%
% Engagements	50%

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 357,5 M\$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 58,3 M\$ ou 19,5 % par rapport à 299,2 M\$ au 31 mars 2022, principalement en raison d'une augmentation de 40,7 M\$ des investissements et de 48,6 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie, en partie contrebalancé par une réduction des créances de 30,4 M\$ principalement en raison des crédits parlementaires comptabilisés à la fin d'année et reçus lors du premier trimestre.

Les passifs s'établissaient à 220,6 M\$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,6 M\$ ou 1,7 % par rapport à 217,0 M\$ au 31 mars 2022.

Les actifs non financiers se chiffraient à 796,4 M\$ au 31 décembre 2022, une augmentation de 22,4 M\$ ou 2,9 % par rapport à 774,0 M\$ au 31 mars 2022, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020.

F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un

exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Principaux risques et mesures d'atténuation

En date du 31 décembre 2022, la CCN a cerné trois principaux risques d'entreprises qui dépassent sa tolérance au risque:

1. Gestion des actifs : Depuis 2018-2019, la CCN a fait d'importants investissements en immobilisations pour répondre aux besoins critiques et la détérioration de ses actifs, grâce au financement fournis par le gouvernement du Canada, qui s'efforce de surmonter les impacts des décennies précédentes de sous-investissement. Parallèlement, la société met en œuvre des mesures continues pour améliorer ses processus, ses systèmes et ses pratiques en matière de gestion des actifs et de planification des investissements. Il y a un risque que le manque d'intégration uniforme de la planification du portefeuille, de l'affectation des ressources et de l'exécution des projets limite la capacité de la CCN de gérer efficacement les risques liés à la détérioration des actifs et de préconiser des augmentations de financement.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN poursuivra les travaux sur les actifs nécessitant des réparations essentielles, les revitaliser et les remettre en bon état conformément aux crédits parlementaires supplémentaires, y compris les mesures visant à accroître leur résilience aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

La CCN élaborera et mettra en œuvre un programme de planification des investissements qui intégrera la gestion à long terme des actifs, la CCN poursuivra la mise en œuvre d'un programme cyclique d'inspection de l'état des actifs, tiendra à jour les données tout au long du cycle de vie d'un actif et de solidifiera les exigences en matière de priorisation des actifs.

La CCN planifiera et mettra en œuvre le remplacement des systèmes intégrés de gestion des finances et des actifs pour répondre aux besoins des membres du personnel qui les utilisent. La CCN effectuera également un examen par une tierce partie des autres modèles de prestation alternatives pour la gestion des actifs et poursuivra ses efforts de gestion des actifs grâce à la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable pour le Programme des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

2. Pouvoirs : Les pouvoirs de la CCN conférés par la loi sont demeurés en grande partie inchangés depuis sa création en 1959. Les lacunes au sein de ces pouvoirs présentent des défis pour la CCN dans ses efforts de conservation et de protection des actifs bâtis et naturels, et pour effectuer des transactions immobilières en termes modernes, à l'appui de son mandat. Il y a un risque que les pouvoirs limités de la société nuisent à l'exécution du mandat de la CCN et à sa capacité d'influencer les parties prenantes externes.

Pour atténuer ce risque, la CCN a l'intention d'accroître l'affirmation de la société dans l'exécution de son mandat dans le cadre législatif actuel, la portée des pouvoirs et le niveau des ressources. De plus, la Société

continuera de travailler avec ses partenaires gouvernementaux et de les appuyer afin de proposer des solutions visant à accroître les pouvoirs législatifs et réglementaires de la CCN.

3. Capacité en ressources humaines : Les gouvernements et les entreprises font face à des défis considérables, partout au Canada et dans la région de la capitale nationale, alors qu'ils s'efforcent de recruter et maintenir en poste des membres du personnel possédant les connaissances, les compétences et les expériences appropriées. Il y a un risque que les difficultés réelles et perçues liées à la compétitivité de la CCN en matière d'embauche et de maintien en poste du personnel ait une incidence sur sa capacité de s'acquitter adéquatement de son mandat fondamental.

Afin d'atténuer ce risque, la CCN améliorera l'attraction et la rétention des talents grâce à une série de mesures qui comprennent la mise à jour et la mise en œuvre du plan sur la diversité, l'inclusion et l'équité en matière d'emploi; continuer à promouvoir un milieu de travail engageant, diversifié et inclusif qui attire et retient les talents; améliorer la capacité de la société d'adapter ses conditions de travail et son milieu de travail afin de favoriser la flexibilité du travail et de la vie personnelle du personnel.

La CCN surveillera également les répercussions de la migration vers un milieu de travail hybride et adaptera sa mise en œuvre, au besoin, à mesure que des leçons sont tirées; ainsi que l'exploration d'options budgétaires pour faciliter l'embauche de personnel pour une période indéterminée plutôt que pour une période déterminée. Un examen de la reconnaissance, de la rémunération et des avantages sociaux globaux des employés de la CCN afin d'assurer la compétitivité sera entrepris; les options pour l'établissement d'un programme de perfectionnement des talents seront explorées. La CCN élaborera des critères pour déterminer les circonstances dans lesquelles l'embauche de candidats de l'extérieur de la région de la capitale nationale peut être envisagée pour combler certains postes.

Dans le cadre de ces stratégies, la CCN atténuera la perte de connaissances institutionnelles découlant de l'augmentation des taux de départ à la retraite en explorant et en mettant en œuvre des initiatives de planification de la relève, et tirera parti du double statut de la CCN en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques pour optimiser la flexibilité offerte au personnel.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

En mai 2020, la CCN a accueilli favorablement l'allocation de crédits supplémentaire destiné à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des actifs de la CCN. L'année financière 2022-2023 est la troisième année de ce programme triennal de 173,6 M\$. Avec cet investissement, la CCN poursuivra le travail commencé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la société.

Au cours du troisième trimestre de 2022-2023, le gouvernement du Canada a confirmé la prolongation du mandat du premier dirigeant de la CCN jusqu'en février 2025.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des neuf mois clos le 31 décembre 2022.

États financiers non audités

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et
Chef des services financiers,



Tobi Nussbaum

Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 21 février 2023

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

31 décembre 2022 31 mars 2022

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	257 795	209 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4)	7 155	5 964
Créances	12 184	42 556
Placements (note 3)	80 365	39 701
Actifs destinés à la vente	-	1 744
	357 499	299 169

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer	31 102	21 328
Train léger sur rail (note 4)	2 229	2 195
Provision pour assainissement environnemental	74 732	74 003
Revenus reportés (note 5)	89 904	96 073
Avantages sociaux futurs	10 334	10 898
Autres passifs	12 308	12 464
	220 609	216 961

ACTIFS FINANCIERS NETS

136 890 82 208

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 6)	791 223	767 608
Frais payés d'avance	908	2 194
Autres actifs non financiers	4 220	4 220
	796 351	774 022

EXCÉDENT ACCUMULÉ

933 241 856 230

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,



Marc Seaman

La présidente du Comité d'audit,



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
 Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022-2023 Budget annuel (note 2)	Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
		2022 Réel	2021 Réel	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	30 720	6 708	6 983	20 172	20 623
Recouvrements	3 633	2 098	1 450	4 711	3 963
Frais d'accès aux usagers	3 755	1 973	2 114	3 938	4 138
Intérêts	1 668	3 212	510	7 009	1 422
Gain sur la cession d'actifs destinés à la vente	28 700	-	-	28 256	-
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	38	7 020	77	17 653
Autres revenus	19 249	2 326	250	4 804	4 133
	87 725	16 355	18 327	68 967	51 932
CHARGES (note 7)					
Planification à long terme	9 258	1 510	1 215	4 078	3 762
Intendance et protection	104 431	28 357	25 113	80 239	74 363
Services internes	37 151	8 069	7 905	23 956	23 422
	150 840	37 936	34 233	108 273	101 547
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(63 115)	(21 581)	(15 906)	(39 306)	(49 615)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8)	83 720	18 969	17 730	56 907	53 290
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8)	111 341	19 775	21 236	59 410	63 709
	195 061	38 744	38 966	116 317	116 999
Excédent de la période	131 946	17 163	23 060	77 011	67 384
Excédent accumulé au début de la période	873 428	916 078	815 476	856 230	771 152
Excédent accumulé à la fin de la période	1 005 374	933 241	838 536	933 241	838 536

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022-2023 Budget annuel (note 2)	2022 Réal	2021 Réal
Excédent de la période	131 946	77 011	67 384
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6)	(181 791)	(40 213)	(56 456)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	23 418	16 498	15 930
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(28 700)	(77)	(17 653)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	237	153
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	30 000	77	27 082
Perte réalisée suite à une opération de cession-bail	-	(137)	(137)
	(157 073)	(23 615)	(31 081)
Variation des frais payés d'avance	-	1 286	1 458
Variation des autres actifs non financiers	135	-	133
	135	1 286	1 591
Augmentation des actifs financiers nets	(24 992)	54 682	37 894
Actifs financiers nets au début de la période	72 710	82 208	41 942
Actifs financiers nets à la fin de la période	47 718	136 890	79 836

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les neuf mois clos le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour les charges d'exploitation	58 189	59 451
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	19 822	20 988
Rentrées de fonds provenant des autres activités	6 846	9 754
Paiements aux fournisseurs	(50 684)	(46 407)
Paiements aux employés	(39 680)	(41 811)
Intérêts reçus	5 501	1 642
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(375)	(172)
Produits de la cession d'actifs destinés à la vente	30 000	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	29 619	3 445
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour		
les immobilisations corporelles	90 756	63 709
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(29 683)	(48 376)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	77	26 923
Déboursés pour l'assainissement environnemental	(1 298)	(3 052)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations	59 852	39 204
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Rentrées de fonds pour le Fonds « Chambers Building »	1 157	1 089
Acquisition de placements	(61 130)	(30 615)
Encaissement de placements	20 284	980
Flux de trésorerie affectés aux activités de placement	(39 689)	(28 546)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	49 782	14 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	215 168	192 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	264 950	206 246
Représentés par :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	257 795	200 291
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés	7 155	5 955
	264 950	206 246

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la Loi sur la capitale nationale (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et n'est pas assujettie à la Loi de l'impôt sur le revenu. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la Loi sur la capitale nationale (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2022 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2022-2023, présentées dans le *Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 257,8 millions de dollars (209,2 millions au 31 mars 2022) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,9 % (0,8 % au 31 mars 2022).

B. PLACEMENTS

Au 31 décembre 2022, les placements de portefeuille à court terme incluent des certificats de placement garanti totalisant 70,0 millions de dollars (aucun au 31 mars 2022) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,2 %.

Au 31 décembre 2022, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux totalisant 10,4 millions de dollars (39,7 millions au 31 mars 2022) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,7 % (1,3 % au 31 mars 2022).

	31 décembre 2022		31 mars 2022	
	Coût amorti	Cours du marché	Coût amorti	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	10 365	9 739	9 701	9 454
Certificats de placement garanti	70 000	70 000	30 000	30 000
	80 365	79 739	39 701	39 454

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 31 décembre 2022, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 224,3 millions de dollars (144,7 millions au 31 mars 2022) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

	31 mars 2022	Montant reçu 2022-2023	Intérêts 2022-2023	31 décembre 2022
TLR Phase 1 - Dépôt de garantie	185	-	4	189
TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution	1 386	-	30	1 416
	1 571	-	34	1 605
Fonds « Chambers Building »	4 393	1 075	82	5 550
Total	5 964	1 075	116	7 155

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant la période.

Le poste de passifs « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,2 millions de dollars (2,2 millions au 31 mars 2022).

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2022	31 mars 2022
Revenus de location reportés	9 225	9 914
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	20 131	20 037
Autres revenus reportés	60 548	66 122
	89 904	96 073

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0 %, 4,27 %, 6,01 % et 6,5 %. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,3 million de dollars (0,4 million au 31 décembre 2021) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,0 millions de dollars (9,1 millions au 31 mars 2022) et des permissions d'occuper de 0,9 million de dollars (1,3 million au 31 mars 2022) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude seront constatés sur une période de 99 ans. La majorité des autres revenus de servitude reportés seront constatés sur une période de 49 ans.

Les autres revenus correspondent principalement à une contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 31,3 millions de dollars (32,0 millions au 31 mars 2022) pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2026, une contribution de la Ville d'Ottawa de 18,8 millions de dollars (21,9 millions au 31 mars 2022) pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 3,5 millions de dollars (3,6 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	31 décembre 2022	31 mars 2022
Terrains ¹	345 515	2 215	-	347 730	-	-	-	-	347 730	345 515
Immeubles et infrastructures ²	938 984	37 921	905	976 000	524 432	14 888	806	538 514	437 486	414 552
Améliorations locatives	15 162	-	-	15 162	11 962	208	-	12 170	2 992	3 200
Matériel ²	23 854	77	891	23 040	19 513	1 402	890	20 025	3 015	4 341
	1 323 515	40 213	1 796	1 361 932	555 907	16 498	1 696	570 709	791 223	767 608

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2022) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel incluent 57,2 millions de dollars (34,5 millions au 31 mars 2022) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

	2022-2023 Budget annuel (note 2)	Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
		2022 Réel	2021 Réel	2022 Réel	2021 Réel
Biens et services	56 869	16 681	13 901	43 596	38 832
Salaires et avantages sociaux	59 142	12 805	12 010	39 425	37 267
Amortissement	23 418	5 566	5 372	16 498	15 930
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	11 411	2 837	2 888	8 517	9 365
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	47	62	237	153
	150 840	37 936	34 233	108 273	101 547

Pour la période close le 31 décembre 2022, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 0,9 million de dollars (1,0 million au 31 décembre 2021). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

	Trois mois clos le 31 décembre		Neuf mois clos le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	18 969	17 759	58 189	59 451
Montant reçu de la période précédente	-	-	(1 282)	(6 174)
Montant différé de la période précédente	-	(29)	-	13
	18 969	17 730	56 907	53 290
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	19 585	21 236	90 756	63 709
Montant reçu de la période précédente	-	-	(32 000)	-
Montant différé de la période précédente	190	-	654	-
	19 775	21 236	59 410	63 709
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	38 744	38 966	116 317	116 999

1. En date du 31 décembre 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 75,9 millions et 73,5 millions de dollars respectivement.

2. En date du 31 décembre 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 78,3 millions et 84,9 millions de dollars respectivement.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour la période précédente ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour la présente année.